



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 07 novembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 28 octobre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Adjoints au Maire.  
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. VANNUCCI à M. CASTELLANA, M. VOGLIMACCI à Mme BIANCAMARIA, M. BALZANO à Mme OTTAVY, Mme CORTICCHIATO à M. SBRAGGIA, Mme BERNARD à Mme NADAL, M. FILONI à M. PUGLIESI, M. KERVELLA à M. MONDOLONI, M. FERRARA à M. le maire, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. CHAREYRE à Mme SICHI, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT

**Etaient absents :**

Mme ZUCCARELLI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. LEONETTI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

---

Séance du lundi 07 novembre 2016

Délibération N°2016/319

Programmation cinématographique 2017 à l'Espace Diamant

## **Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

La Ville d'Ajaccio propose chaque saison une programmation cinématographique régulière privilégiant des films d'auteur et d'art et essai qui se distinguent tous par leur style singulier, novateur et une certaine exigence artistique.

Depuis l'obtention de l'agrément CNC, l'Espace Diamant a en effet pour mission l'éducation cinéphile de tous les publics, par la formation du regard au langage cinématographique.

La fréquentation pour la saison 2015/2016 a été de 5 400 personnes pour 50 films en direction de tous les publics en séances commerciales (avant-premières, films d'auteur, Jeune public...).

Dans le cadre des projections en séances non commerciales, on a enregistré une fréquentation de 719 personnes pour 8 films

En 2017, la programmation cinématographique municipale de l'Espace Diamant proposera :

- **Une programmation hebdomadaire de films de type Art et Essai, ou d'auteur les vendredis et samedis, soit sept séances hebdomadaires.**

Et cela à l'exception des semaines où la salle accueille les associations de cinéma pour la réalisation de leurs festivals ou d'autres manifestations prévues dans la programmation de la saison du théâtre municipal.

Dans le cadre de cette programmation cinématographique régulière, le public ajaccien découvrira des œuvres cinématographiques ayant un caractère de recherche ou de nouveautés présentant d'incontestables qualités classées art et essai ; l'Espace Diamant postulera pour l'obtention du classement cinéma art et essai auprès du CNC.

Un partenariat avec le cinéma Ellipse pourrait être établi pour s'associer à des rétrospectives de films du patrimoine ou pour assurer à la Ville la diffusion de certains films en avant-premières ou en sorties nationales (films projetés à l'Ellipse la semaine précédente).

En nouant ce partenariat, la Ville contribue à une offre cinématographique riche et complémentaire sur l'ensemble de la commune.

- **Des soirées thématiques :**

- **En partenariat avec la Collectivité Territoriale de Corse et notamment avec la Cinémathèque de Corse**, mémoire audiovisuelle de la Corse qui a pour mission de collecter et sauvegarder les témoignages cinématographiques du passé et constituer pour demain une mémoire du présent sous la forme de dépôt légal des œuvres produites en région Corse.

Des séances pourront s'appuyer sur les thématiques « événementielles » pour des projections débats de films en avant première en présence d'invités, « à caractère insulaire » pour la valorisation de la production audiovisuelle et cinématographique corse.

Par ailleurs et hors les murs, la Ville pourrait éventuellement faire appel à la Cinémathèque itinérante pour organiser des projections en plein air, dans différents lieux de la ville et notamment au sein des différents quartiers pour la diffusion d'une sélection d'œuvres représentatives durant les fêtes de fin d'année et ou durant la saison estivale ou à l'occasion d'évènements spécifiques.

- **En partenariat avec France 3 Corse ViaStella**

Pour des séances ponctuelles, de films de fiction ou des documentaires diffusés en avant-première.

**-En partenariat avec des producteurs et réalisateurs indépendants**

Pour des séances ponctuelles de films courts, longs métrages ou documentaires, réalisés par des auteurs indépendants.

**Par ailleurs, les dispositifs d'éducation à l'image, « Ecole et cinéma », « Collège et cinéma » et « Lycée au cinéma » seront maintenus.**

Ces opérations organisées dans le cadre d'une convention entre l'Education Nationale /CNC/CTC permettent d'accueillir régulièrement les élèves ainsi que leurs enseignants dans le cadre du temps scolaire.

• **En complément de cette programmation cinématographique municipale,**

L'Espace Diamant accueille des manifestations organisées par des partenaires associatifs : Corsica.doc (documentaires), Latinità (cinéma espagnol), Ciné 2000 (ciné passion et Journée montagne), Kalinka-Machja (cinéma russe) Association des Anciens Combattants de la Résistance (cinéma et Histoire), association Corsica Film Festival (Under my screen), association du cinéma du Maghreb, festival du court métrage avec lors des Nuits Med, Arte Mare...

En mettant l'Espace Diamant à la disposition de ces associations, la Ville leur apporte un soutien qui constitue une subvention en nature, permettant aussi à un public ajaccien toujours très nombreux d'avoir accès à une offre cinématographique diversifiée.

Les crédits seront prévus au budget 2017 Chapitre 11, Fonction 33, Articles 6232 et Article 637

Les recettes afférentes seront inscrites au Budget 2017, Chapitre 70, Fonction 33, Article 7062

### **IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'adopter La programmation cinématographique 2017 de l'espace Diamant comprenant :

-Une programmation municipale hebdomadaire de films de type Art et Essai, ou d'auteur les vendredis et samedis, soit 7 séances hebdomadaires

-Des soirées thématiques :

En partenariat avec la Collectivité Territoriale de Corse et notamment avec la Cinémathèque de Corse.

En partenariat avec France 3 Corse ViaStella pour des avant-premières de films documentaires ou de fiction.

En partenariat avec des producteurs indépendants.

**-Les dispositifs d'éducation à l'image, « Ecole et cinéma », « Collège et cinéma » et « Lycée au cinéma ».**

**-L'accueil des manifestations organisées par des partenaires associatifs, en complément de la programmation cinématographique municipale :** Corsica.doc (documentaires), Latinità (cinéma espagnol), Ciné 2000 (ciné passion et Journée montagne), Kalinka-Machja (cinéma russe) Association des Anciens Combattants de la Résistance (cinéma et Histoire), association Corsica Film Festival (Under my screen) et l'association du cinéma du Maghreb et le festival de courts métrages avec les Nuits Med, le festival Arte Mare.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs et à passer tous les contrats relatifs à cette programmation.

Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions en vue de la réalisation de cette programmation,

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Ouï l'exposé de Simone GUERRINI, adjointe déléguée**  
**Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 4 novembre 2016,  
Considérant qu'il convient de définir la programmation cinématographique 2017 de l'Espace Diamant qui s'articule autour de quatre axes :

- Une programmation municipale hebdomadaire de films de type Art et Essai, ou d'auteur les vendredis et samedis, soit 7 séances hebdomadaires

- Des soirées thématiques :

En partenariat avec la Collectivité Territoriale de Corse et notamment avec la Cinémathèque de Corse. En partenariat avec France 3 Corse ViaStella pour des avant-premières de films documentaires ou de fiction.

- Les dispositifs d'éducation à l'image, « Ecole et cinéma », « Collège et cinéma » et « Lycée au cinéma ».

- L'accueil des manifestations organisées par des partenaires associatifs, en complément de la programmation cinématographique municipale : Corsica.doc (documentaires), Latinità (cinéma espagnol), Ciné 2000 (ciné passion et Journée montagne), Kalinka-Machja (cinéma russe) Association des Anciens Combattants de la Résistance (cinéma et Histoire), association Corsica Film Festival (Under my screen), association du cinéma du Maghreb, festival du court métrage avec lors des Nuits Med, Arte Mare...

**ADOpte**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

La programmation cinématographique 2017 de l'Espace Diamant.

**Autorise**

Monsieur le Député-maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à cette programmation et à solliciter toutes subventions en vue de la réalisation de cette programmation.

**DIT**

Que les crédits nécessaires à la réalisation de cette programmation seront inscrits au Budget 2017, Fonction 33, Chapitre 11, Articles 6232 et 637,

Que les recettes afférentes seront inscrites au Budget 2017, Chapitre 70, Article 7062.

Que la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20161107-2016\_319-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2016

Publication : 14/11/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

